

CONSEIL DU 12 DECEMBRE 2011

■ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans un contexte économique national très difficile, la CREA adopte une stratégie à la fois prudente et offensive. Avec une base financière solide (dette maîtrisée, capacité d'autofinancement importante, dépenses de fonctionnement limitées), elle poursuit un important programme d'investissement et de développement, renforce les services aux habitants, sans augmenter les impôts et taxes sur les habitants et les entreprises. La plus grande vigilance reste néanmoins nécessaire compte-tenu de l'évolution des finances du pays.

UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE

Les entreprises et les consommateurs sont inquiets et la reprise d'une dynamique économique est très incertaine pour 2012. Les mesures du Gouvernement ponctionnent massivement les ménages, ce qui au-delà des conséquences sociales, affaiblit la consommation et donc l'activité. De nombreuses mesures affectent en effet la consommation (logement, TVA, dépenses sociales et de santé). Le passage de 5,5 à 7% du taux réduit de la TVA touche des secteurs essentiels en matière de pouvoir d'achat (transports en commun, collecte des ordures ménagères, logement social, culture, travaux des particuliers...).

Les finances des collectivités sont mises à mal : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et des dotations de compensation, hausse de la TVA sur les transports publics et les ordures ménagères (et donc corrélativement la TEOM) qui seront supportées par les ménages et les finances de la CREA. Des incertitudes pèsent toujours sur les recettes et les dotations de l'Etat.

UN BUDGET DE 740 MILLIONS D'EUROS

Le budget 2012 de la CREA s'établira autour de 740 millions d'euros (670 millions d'euros en 2011) dont 260 millions d'euros d'investissement. L'année 2012 est, compte-tenu du calendrier opérationnel, une année de fortes dépenses d'équipement. Les investissements en 2012 répondent aux besoins de solidarité sur le territoire tout en poursuivant une politique d'attractivité et une stratégie autour de l'éco-développement. Ces objectifs expliquent

l'augmentation du budget, qui fait de la CREA un acteur essentiel en matière d'investissement public et l'un des tout premiers donneurs d'ordre de la Région/

LES GRANDS PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA CREA

Les priorités de la CREA s'articulent autour de trois axes : **Eco-développement, Attractivité, Solidarité.**

Eco-développement

Les transports en commun restent le premier poste budgétaire de la CREA : acquisition des rames de métro et de nouveaux bus et TEOR, poursuite des travaux des places Saint-Sever, Boulingrin et Technopôle, renforcement du pont Jeanne d'Arc, amélioration de la ligne 7, début du programme important de travaux en 2012 pour TEOR sur Canteleu. Une vélostation ouvrira également à Elbeuf au printemps prochain.

Les travaux de transformation en parc de la presqu'île Rollet et l'aménagement des quais débiteront en 2012. Les études d'aménagement en parc urbain de l'hippodrome des Bruyères seront également lancées.

La CREA poursuivra sa politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel, en soutenant notamment l'agriculture périurbaine et durable et en favorisant les filières courtes.

Le programme d'installation des colonnes de déchets enterrées et semi-enterrées continuera en concertation avec les Communes.

L'extension de la régie de l'eau sera effective au 1^{er} janvier 2012. La régie « Eau de la CREA » donne à ce jour des résultats encourageants et permet une meilleure maîtrise des investissements et des tarifs qui sont progressivement uniformisés.

Attractivité

Des crédits importants seront proposés pour l'aménagement des parcs d'activités, sur des filières définies comme prioritaires (santé, logistique, éco-construction) et le secteur industriel (Seine Sud, zone du Malaquis au Trait). Les nouveaux parcs d'activités privilégieront les sites desservis par les transports en commun qui limitent l'utilisation des terrains agricoles.

Les travaux des pépinières d'entreprises se poursuivront (Ecopolis, Biopolis et Innopolis). Des crédits seront accordés à l'organisation du festival Normandie Impressionniste et de l'Armada pour préparer une très riche année 2013.

La CREA débutera également les travaux de la salle Jeune public à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et participera au financement du Conservatoire à rayonnement régional (CRR), du Centre Culturel Marc Sangnier (Mont-Saint-Aignan) et de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. Les études pour la réalisation de l'Historial Jeanne d'Arc se préciseront.

Solidarité

La CREA définira et renforcera son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). La dotation de solidarité versée aux Communes pourrait progresser légèrement. La CREA portera un effort particulier à l'intégration des personnes handicapées au sein de ses services, à l'égalité hommes/femmes et à la lutte contre les discriminations (CREALDE).

UN BUDGET MAITRISE

La CREA poursuivra ses efforts pour maîtriser son budget. Cela passe par l'optimisation des procédures d'achat public, par la qualité d'organisation et par la mutualisation des moyens (voirie, services aux petites communes, achats groupés, mutualisation avec la Ville de Rouen...).

L'opération de 'naming' du palais des sports « Kindarena » avec Ferrero France permettra à la CREA de bénéficier de 500 000 euros environ supplémentaires par an pendant 10 ans, dès 2012.

Un enjeu important portera sur la maîtrise des dépenses d'exploitation pour les transports publics, qui seront en progression compte-tenu de l'augmentation de l'offre, FILO'R, la hausse des coûts énergétiques...

■ TAUX DE TVA PORTE DE 5,5 à 7 %

Le Gouvernement a décidé de majorer le taux de la TVA « réduite » pour la porter de 5,5 % à 7 % soit une hausse de 27 % de cette taxe. Cette décision pénalise à la fois les ménages, notamment les plus modestes, l'emploi (bâtiment), le secteur de la culture et de nombreuses politiques liées à la protection de l'environnement ...

Plus directement concernant notre territoire :

- Le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères est concerné, ce qui aura un impact direct sur la TEOM ;
- Les tarifs des transports publics vont devoir être modifiés dès le 1^{er} janvier prochain afin d'intégrer cette évolution ;
- De même, la redevance assainissement devra intégrer cette majoration dès le 1^{er} janvier prochain ;
- Par ailleurs, le secteur du logement social est également concerné ce qui se traduira soit par une ponction importante sur les investissements des organismes HLM, soit par une hausse des loyers.

■ PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Aujourd'hui en France, le logement est le premier poste de consommation des ménages. En moyenne, chaque foyer consacre un quart de ses revenus à se loger. Les foyers modestes sont les premiers touchés, ils se heurtent à la pénurie de logements sociaux et à la difficulté de devenir propriétaires.

La CREA mène un programme ambitieux en faveur du logement sur son territoire. La solidarité est une valeur essentielle dans notre éco-communauté. Le programme local de l'habitat actuel a permis de soutenir la construction de 8800 logements neufs en 4 ans, la réhabilitation de logements anciens, l'accession à la propriété pour les foyers modestes...

Il s'agit aujourd'hui de présenter un nouveau projet de programme local de l'habitat pour la période 2012-2017 pour l'ensemble du territoire de la CREA, très ambitieux au regard de la conjoncture actuelle : son budget s'élève à 60,5 millions d'euros. Il a été élaboré en étroite concertation avec les Communes du territoire. Celui-ci sera ensuite soumis aux Communes et aux opérateurs de logements qui pourront à nouveau faire part de leur avis avant son adoption.

Les grandes orientations du programme

- Des logements neufs, divers et bien répartis sur le territoire

La CREA a défini un objectif de production de logements ambitieux et réaliste : 3000 logements neufs par an (18 000 sur 6 ans). Ces réalisations seront réparties de façon équilibrée sur le territoire, en tenant compte des pôles d'emplois et de la desserte en transports en commun.

- Améliorer l'attractivité globale des logements

Réhabiliter les logements anciens dégradés, renforcer la performance thermique des logements notamment sociaux... font partie des objectifs de la CREA

- Répondre à l'ensemble des besoins

Développer une offre nouvelle en logement social et poursuivre le financement du logement social et très social, en soutenant la réalisation de 900 logements ; favoriser l'accession à la propriété pour tous en développant une offre de logements neufs en accession sociale et en accession à coûts maîtrisés ; lutter contre l'habitat indigne et poursuivre la construction de logements sociaux pour étudiants.

- Prendre en compte les besoins inhérents au vieillissement de la population et des besoins liés au handicap, à la perte d'autonomie et à l'accueil des gens du voyage.

Le programme d'actions

Pour répondre à ces orientations, la CREA développe un programme d'actions et donne la priorité :

- à la réalisation de logements sociaux et très sociaux bien répartis dans l'ensemble des communes
- aux interventions en matière foncière pour les opérations de régénération urbaine
- à l'amélioration et à la réhabilitation des logements du parc social et privés en favorisant les économies d'énergie

Cette démarche est et sera toujours menée en étroite collaboration avec les Communes et en associant les opérateurs du secteur.

Budget

Le budget investissement de ce programme est de 60,5 millions d'euros.

■ PARTICIPATION DE LA CREA A LA REVALORISATION DE LA PLACE DES CHARTREUX

La Place des Chartreux, sur Rouen et Petit-Quevilly est une entrée d'agglomération importante de notre territoire. La priorité sur cette place a longtemps été donnée à la circulation automobile. Aujourd'hui, une grande partie de cette circulation s'est déplacée vers l'axe Sud III et l'autopont a été démonté. La CREA s'est associée à la Ville de Petit-Quevilly et de Rouen pour réaménager cette place et faire d'elle une belle porte d'entrée de notre territoire.

Caractérisée par la volonté de créer un quartier nouveau s'inscrivant dans une logique de ville durable, la requalification de la place des Chartreux tend à faire de cet espace en cœur d'agglomération un lieu de vie à part entière, mixant les différentes fonctions urbaines.

La CREA participe à ce projet pour un montant maximum de 1 150 000 euros conformément à la Charte des entrées et traversées de l'agglomération rouennaise.

■ LA CREA SOUTIENT L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Pour renforcer son attractivité économique, la CREA soutient la réalisation de projets immobiliers d'entreprises. Cette aide est cumulable avec les aides de la Région Haute-Normandie, chef de file en matière de subventions aux entreprises, et de l'ADEME.

La CREA va adopter un règlement unique pour l'ensemble de son territoire, qui définit les critères d'obtention d'une aide de l'agglomération en matière d'immobilier d'entreprise. En adéquation avec ses importants objectifs de développement durable, la CREA introduit dans ce règlement un critère d'éco-conditionnalité :

- pour les constructions de bureaux ou de laboratoires, un niveau de consommation au moins inférieur de 20% par rapport à la réglementation thermique en vigueur (RT 2012) ;
- pour les réhabilitations d'immeubles existant, un niveau de consommation correspondant au label BBC rénovation.

Pour les projets correspondant à ces critères, l'aide la CREA pourra s'élever à 5% des dépenses alors qu'elle sera de 2,5% pour les projets dépourvus d'investissement en matière d'économies d'énergie. Dans les deux cas, l'aide est plafonnée à 100 000 euros.

■ LA CREA SOUTIENT L'ORGANISATION DE L'ARMADA 2013



L'association « Armada de la Liberté » a sollicité le soutien de la CREA pour l'organisation de sa manifestation en 2013. Avec une quarantaine de bateaux, l'Armada est un événement majeur dans la vie de notre agglomération et contribue à son rayonnement. La CREA a souhaité s'associer à cette manifestation populaire, touchant un large public et accessible gratuitement. La participation financière de la CREA s'élèvera au total à 975 000 euros TTC.

Dès 2011, la CREA verse 75 000 euros à l'association pour commencer à préparer ce grand événement populaire.